

J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, vers le 22 juin 1874

Auteur·e : [Taupier, J.](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (2)

Collation 3 p. (35r, 36v, 37r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Taupier, J. J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, vers le 22 juin 1874, consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52551>

Présentation

Auteur·e [Taupier, J.](#)

Date de rédaction [vers le 22 juin 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice [Taupier, J.](#)

Description

Résumé Taupier informe Godin qu'il a commencé l'inventaire général du Familistère. Sur le chef de cuisine, sur le lavoir et sur l'approvisionnement en pain. Taupier informe Godin qu'il a fait établir une carte de France de la clientèle de la manufacture à l'usage des voyageurs de commerce. Sur une réduction du nombre d'employés dans les bureaux et une proposition d'augmentation de deux d'entre eux.

Notes

- Lieu de destination : la lettre est probablement envoyée au 28, rue des Réservoirs à Versailles, où Godin séjourne pendant les sessions de l'Assemblée nationale dont il est l'un des députés.
- Date de rédaction : la date de la lettre n'est pas lisible sur la copie qui est située dans le registre entre une copie de lettre datée du 22 juin 1874 et une autre du 25 juin 1874.

Mots-clés

[Aliments](#), [Distribution des produits](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Chevrolat \[monsieur\]](#)
- [Moyat \[monsieur\]](#)
- [Pétilleau, Albert](#)
- [Tressens, Théodore](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : buanderie et piscine](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Viet, le 24 Novembre
 j'ai commencé un inventaire détaillé du fonds d'archivage
 délivré à cette date. De cette façon je devais faire
 l'avant-fin, de la manière la plus exacte. Je
 ne l'ai pas fait à ce jour, la situation réelle. Les
 derniers, les points faibles que j'avais à renforcer
 je les ai même, au 30 d'abord trouvés, lors de l'aud
 itoire. De vous présentez un bilan de l'audit
 d'abord. Comme administration générale Viet, j'ai fait
 réserves, je continue fait l'épuisement, que nous continuons
 cette manière, que de ne pas trouver la vente, je fais,
 ce moment, toutes les choses dont je me souviens, j'ai
 fait, soit le roman, que j'ai en tête, soit le bilan
 ensuite les écritures, j'avoue aussi l'absence de tout
 rendre compte du résultat de l'opération.

Satisfait du bilan,
 j'aurai, je vous le dirai, oblige de me dire quand vous
 j'aurai, lorsque la surveillance de l'administration
 plein de bonne volonté sera lui sera d'autant plus
 facile, que cette partie marche bien.

Le travail est
 en cours, mais les notes sont intérieures
 à la maison, je ne saurais, pour
 l'heure, tout ce que je sais.
 Je vous en dirai plus tard.

de faire l'infirmerie, mais bien fabriquer, bâcher, faire du four à pain, chaque p. de l'oeil mais ne remplir pas la condition que je vous disais lui venir. Ce remède est difficile à trouver il n'est point commode de trouver un fourmisseur sur qui on puisse compter pour le pain. Il n'y a qu'un moyen : de monter une boulangerie au familistère.

Si fais établir une Carte nouvelle de France dressée au point de vue de la Chantier et maison. Chaque voyageur y aura la partie du territoire visité par lui bien délimitée et je pourrai cela faire, grâce à une machine le parcours de chacun d'eux. Dans la campagne qu'il viendra terminer, ils n'ont pas bien été dirigés, beaucoup d'entre eux prennent des commissions sur le terrains de leurs collègues, chose visible à tout égard et faisant mouvement et au jeu de la Chantier.

J'ai déjà en l'homme de confiance que je pourrais faire avec moins d'employés, cela est toujours vrai, ce durcirait pas sa position que d'enterrer le bureau de quinzaine. Mais que j'utilise tout le monde et sa force que, si nous devions faire de travail à l'Entable, pour tous les ouvriers employés dont je me servirai même, nous pourrions faire un attente à cette bonne chose je trouve chez tous mes employés, dont j'ai pleine satisfaction. Le temps, nous arriverons sans secousses au chiffre juste d'employés nous faut pour marcher convenablement.

Permettez-moi, M. le Directeur
d'ajouter de vous présenter deux employés réellement méritants et ayant de grands services. Je demande pour eux à ce que si vous l'appréciez pas d'inconvénient, qu'il soit payé 100 francs par an. Le 1^{er}, M^r Meufat Couillier n'a pas moins, il tient bien la partie, il est travailleur et bon, n'a que 17^e ans. et cependant il fait le travail. Le 2^{me}, il fait très à merveille et est dévoué au travail.

(8113) ont devoir empêcher leurs services, cela
est-à-dire autant que possible en le moment même
par la suppression du Sous-chef et de
M^e Petchar, sans parler de l'Econo-
miste, nous avons diminué et diminu-
é nos frais généraux d'une manière sensible.

Tout soumettant respectueu-
ment ce qui précède, je suis, à Monsieur
Notre humble et bien dévoué Serviteur

J. Champier